

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 V.455 Vœu relatif à la hausse de la délinquance dans le 5e arrondissement

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que les statistiques de la délinquance entre les 7 premiers mois de l'année 2018 et ceux de 2017 montrent une augmentation préoccupante des actes délictueux dans le 5e arrondissement ;

Considérant les différents indicateurs de la délinquance en augmentation sensible sur cette période, dans le 5e : violences physiques non crapuleuses (+ 14,42%), violences sexuelles (+ 130%), cambriolages (+ 26,87%), vols d'automobile (+ 150%), vol à la roulotte (+ 13,57%) ;

Considérant que ces évolutions se situent nettement au dessus des moyennes parisiennes ;

Considérant par ailleurs que le commissariat des 5/6 a vu ses effectifs diminuer de 281 en juillet 2017 à 233 en juillet 2018 ;

Considérant que les 28 effectifs supplémentaires attendus avant la fin de l'année ne seront pas de nature à corriger cette baisse de personnels ;

Considérant que les effectifs du commissariat des 5/6 nécessitent au contraire d'être confortés pour enrayer la hausse des actes délictueux dans le 5e;

Sur proposition de Florence Berthout et les élus du groupe les Républicains et Indépendants d

Demandant

au Préfet de police d'octroyer des effectifs supplémentaires au commissariat du 5/6 et mette en œuvre les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité dans le 5e arrondissement